



# Statistics Canada Statistique Canada

STATISTIQUE  
CANADA

LIBRARY  
BIBLIOTHÈQUE

june 3 le 3 juin  
census of recensement  
agriculture de l'agriculture

Price: Canada, \$6.00, \$60.00 a year  
Other Countries, \$7.00, \$70.00 a year

Prix: Canada, \$6.00, \$60.00 par année  
Autres pays, \$7.00, \$70.00 par année

## INDEX NUMBERS OF FARM PRICES OF AGRICULTURAL PRODUCTS (1971 = 100)

### DECEMBER 1985

The index of farm prices of agriculture products for the month of December 1985 is 287.8, an increase of 1.0% from the revised November 1985 index of 284.8.

TEXT TABLE I. Index Numbers of Farm Prices of Agricultural Products(1) (1971 = 100)

## NOMBRES-INDICES DES PRIX À LA FERME DES PRODUITS AGRICOLES (1971 = 100)

### DÉCEMBRE 1985

L'indice des prix des produits agricoles pour le mois de décembre 1985 est établi à 287.8, une hausse de 1.0% par rapport à l'indice révisé du mois de novembre 1985 de 284.8.

TABLEAU EXPLICATIF I. Nombres-indices des prix à la ferme des produits agricoles(1) (1971 = 100)

	Monthly index			Annual index		
	Indice mensuel			Indice annuel		
	December(2) 1985	November(2) 1985	December(2) 1984	1984(3)	1983	1982
	Décembre(2) 1985	Novembre(2) 1985	Décembre(2) 1984			
Prince Edward Island - île-du-Prince-Édouard	259.4	269.3	304.5	335.1	306.3	294.0
Nova Scotia - Nouvelle-Écosse	293.4	290.9	297.5	297.4	284.7	283.9
New Brunswick - Nouveau-Brunswick	285.1	291.3	312.7	340.5	306.0	296.2
Québec	304.8	305.5	303.1	300.7	304.6	299.5
Ontario	283.6	279.9	290.3	289.2	274.7	271.9
Manitoba	292.2	286.1	312.0	319.1	303.0	314.2
Saskatchewan	281.6	277.3	303.3	323.0	314.6	323.6
Alberta	287.4	283.2	301.0	309.1	292.7	301.6
British Columbia - Colombie-Britannique	285.5	286.2	296.5	293.0	280.9	281.1
Canada	287.8	284.8	299.3	305.2	294.2	296.7

(1) Excludes Newfoundland.

(2) Current initial prices are used for wheat, oats and barley in Manitoba, Saskatchewan, Alberta and British Columbia.

(3) For Manitoba, Saskatchewan, Alberta and British Columbia current initial prices are used for wheat, oats and barley for the period August 1984 to December 1984 inclusive.

(1) Sans Terre-Neuve.

(2) Les prix initiaux courants sont utilisés pour le blé, l'avoine et l'orge au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

(3) Pour le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, et la Colombie-Britannique, les prix initiaux courants sont utilisés pour le blé, l'avoine et l'orge au cours de la période d'août 1984 à décembre 1984 inclusivement.

Farm Income and Prices Section,  
Agriculture/Natural Resources Division.

Section du revenu agricole et des prix à la production,  
Division de l'agriculture/ressources naturelles.

February 1986  
4-3104-502

Février 1986  
4-3104-502

In comparing current index numbers with those prior to August 1984 the following points should be considered. Prices of all Western grains used in the construction of the index prior to August 1, 1984 are final prices. From August 1, 1984 to date, the Western grain prices used in the index are initial prices for wheat, oats and barley. Any subsequent participation payments will be added to the prices currently used and the index revised upward accordingly. An increase of ten dollars per tonne in the prices of Western wheat, oats or barley would result in upward revisions in the indexes for each of the Prairie provinces and Canada approximately as follows, in points:

Si l'on veut comparer les nombres-indices actuels avec ceux antérieurs à août 1984 il faut tenir compte des points suivants. Les prix de toutes les céréales de l'Ouest utilisés pour la construction de l'indice avant le 1<sup>er</sup> août 1984 sont des prix définitifs. Depuis le 1<sup>er</sup> août 1984 jusqu'à aujourd'hui, les prix des céréales de l'Ouest servant à la confection de l'indice sont les prix initiaux du blé, de l'avoine et de l'orge. Tous les versements de participation ultérieurs seront ajoutés aux prix utilisés actuellement et l'indice sera haussé en conséquence. Une augmentation de dix dollars le tonne de blé, de l'avoine ou de l'orge de l'Ouest entraînerait un accroissement de l'indice dans chacune des provinces des Prairies et au Canada et dont l'ordre de grandeur en points serait le suivant:

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Canada
Wheat - Blé	4.3	9.7	3.9	3.1
Oats - Avoine	0.3	0.3	0.1	0.1
Barley - Orge	2.1	2.1	2.2	1.0

For the period August 1984 to July 1985, the initial prices were set at \$170.00 per tonne for No. 1 C.W. Red Spring Wheat, \$100.00 per tonne for No. 1 Feed Oats, \$155.00 per tonne for No. 2 C.W. Six-Row Designated Barley, and \$125.00 per tonne for No. 1 Feed Barley. Beginning in August 1985, the initial prices were set at \$160.00 per tonne for No. 1 C.W. Red Spring Wheat, \$100.00 per tonne for No. 1 Feed Oats, \$155.00 per tonne for No. 2 C.W. Six-Row Designated Barley, and \$110.00 per tonne for No. 1 Feed Barley. In addition to the payments made at the time of delivery, producer certificates are issued to growers covering quantities and grades delivered. These certificates entitle producers to share in any surpluses accumulated by the Canadian Wheat Board through the sale of these grains delivered to the Board.

Most of the price information used in compiling the index is obtained from reports furnished monthly by volunteer farm correspondents throughout Canada. The prices used in computing the index are, as closely as can be determined, the prices which are actually received by the farmers at the farm level. Subsidies, bonuses and premiums which can be attributed to specific products are all included in the prices, whereas storage, transportation, processing and handling charges which are not actually received by farmers are excluded. In reporting prices to the bureau each month, price correspondents are asked to report the average prices prevailing in their neighbourhood, taking into account the various grades of each commodity marketed. Thus, average prices reported by these correspondents may differ from month to month as a

Depuis août 1984 jusqu'à juillet 1985, les prix initiaux ont été fixés à \$170.00 le tonne de blé roux de printemps n° 1 C.W., à \$100.00 le tonne de l'avoine fourragère n° 1, à \$155.00 le tonne de l'orge à six rangs n° 2 C.W., et à \$125.00 le tonne de l'orge fourragère n° 1. Commençant en août les prix initiaux ont été fixés à \$160.00 le tonne de blé roux de printemps n° 1 C.W., à \$100.00 le tonne de l'avoine fourragère n° 1, à \$155.00 le tonne de l'orge à six rangs n° 2 C.W., et à \$110.00 le tonne de l'orge fourragère n° 1. Outre les paiements versés au moment de la livraison, des certificats indiquant les quantités et les catégories livrées sont remis aux producteurs. Ces certificats donnent aux producteurs le droit de participer à tout supplément de bénéfices réalisé par la Commission canadienne du blé à la suite de la vente des céréales qui avaient été livrées à la Commission.

La plupart des renseignements sur les prix utilisés pour la confection de l'indice proviennent des rapports mensuels produits par des correspondants agricoles volontaires dans tout le Canada. Les prix utilisés pour calculer l'indice se rapprochent, dans la mesure du possible, des prix que touchent réellement les cultivateurs au niveau de la ferme. Les subventions, gratifications et primes qui peuvent être attribuées pour des produits déterminés sont toutes comprises dans les prix, tandis que les frais d'entreposage, de transport, de transformation et perçus par le cultivateur en sont exclus. Au moment du rapport mensuel sur les prix, on demande aux correspondants d'indiquer la moyenne des prix en vigueur dans leur voisinage, prenant en compte les diverses qualités de chacun des produits sur le marché. Ainsi, les prix moyens déclarés par ces correspondants peuvent varier d'un mois à l'autre en raison des modifications de prix, des

result of changes in price, changes in quality or a combination of both. In effect, this index is not a measure of pure price change but a measure of the change in return to farmers per unit of product marketed.

This index was first published in August 1946 on a time and weight base of 1935-1939 = 100. In September 1969 it was republished on a weight base of 1960-1962 = 100 and a time base of 1961 = 100. In August 1978 it was again rebased; currently the time and weight base for the index is 1971. In each case the Laspeyre's formula was used in its preparation. Thus the index expresses current farm prices as a percentage of prices prevailing in the base period. For the years 1935-1956 inclusive, the index was based upon the prices of products which accounted for about 90% of total cash receipts received by farmers from the sale of farm products during the five-year base period 1935-1939. For the period 1957 to date, the index is based upon products which account for about 95% of total farm cash receipts from farming operations for both the 1960-1962 and 1971 weight base periods. No adjustment for seasonal variation of the prices has been made. The series is subject to revisions as more complete and up-to-date data become available. This accounts for any changes between the indexes published in earlier reports and those appearing in the current publication.

Sub-indexes for livestock, crops and their components are available to users by contacting the Farm Income and Prices Section.

## HIGHLIGHTS

The 1.0% increase in the overall index from November 1985 to December 1985 was due to a 1.4% increase in the total crops sub-index and a 0.8% increase in the livestock and livestock products sub-index.

Corn, rye, soybean, flaxseed and canola/rapeseed prices all strengthened in December compared to November. Potato prices were lower.

The sub-indexes for cattle, calves, hogs, lambs and poultry all showed increases in December.

This publication was prepared under the direction of:

- Peter Lys, Chief  
Farm Income and Prices Section
- Paul Murray, Unit Head  
Farm Prices Unit

variations de la qualité offerte ou d'une combinaison de ces deux éléments. En réalité, cet indice ne constitue pas une mesure de la simple variation de prix mais une mesure des variations des recettes des cultivateurs par unité de produit mis en vente.

Cet indice a été publié pour la première fois en août 1946 sur la base chronologique et pondérée de 1935-1939 = 100. En septembre 1969, il a été publié de nouveau sur la base pondérée de 1960-1962 = 100 et sur la base chronologique de 1961 = 100. En août 1978 il a été publié de nouveau sur la base chronologique et pondérée de 1971. Dans chaque cas, la formule de Laspeyre a été utilisée pour la confection de l'indice. L'indice ainsi produit représentait les prix agricoles en cours en pourcentage des prix en vigueur pendant la période de référence. De 1935 à 1956 inclusivement, l'indice était basé sur les prix des produits représentant environ 90% des recettes globales en espèces des cultivateurs, lesquelles provenaient de la vente des produits agricoles au cours de la période quinquennale de référence de 1935-1939. Pour la période de 1957 jusqu'à aujourd'hui, l'indice est basé sur les produits qui représentent environ 95% des recettes globales en espèces touchées au cours de la période de base pondérée 1960-1962 et 1971. Aucune rectification de prix n'a été faite pour tenir compte des variations saisonnières. Les séries peuvent subir des modifications à mesure que des données plus détaillées et plus à jour nous parviennent. Ces modifications expliquent les variations existant entre les indices publiés dans les bulletins précédents et les indices figurant dans le présent bulletin.

Les sous-indices pour les cultures, le bétail et leurs composantes sont disponibles en s'adressant à la section du revenu agricole et des prix à la production.

## FAITS SAILLANTS

Une hausse de 0.8% du sous-indice du bétail et des produits d'origine animale et de 1.4% du sous-indice des cultures sont à l'origine de l'augmentation de 1.0% de l'indice global de novembre 1985 à décembre 1985.

Les prix du maïs, du seigle, du soya, du lin et du colza ont tous augmenté de novembre à décembre alors que ceux des pommes de terre ont diminué.

Les prix des bêtes à cornes, des veaux, des porcs, des agneaux et de la volaille ont tous enregistré des augmentations.

Cette publication a été rédigée sous la direction de:

- Peter Lys, chef  
Section du revenu agricole et des prix à la production
- Paul Murray, chef de Sous-section des prix à la production

